

BORDEREAU INPI - DEPOT D'ACTES DE SOCIETES

Vos références :

Nos références : n° de dépôt : **A2004/024162**
n° de gestion : **1993B01821**
n° SIREN : **391 590 858 RCS Lyon**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Lyon certifie avoir procédé le 16/12/2004 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de :

SOCIETE DE PROMOTION ET D INVESTISSEMENTS société à responsabilité limitée

13 cours d Herbouville 69004 Lyon -FRANCE-

Ce dépôt comprend les pièces suivantes :
décision des associés (2 exemplaires)

Concernant les évènements RCS suivants :
Modification relative aux dirigeants d'une société

102446 01
PGG/CB/

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE
LA COLLECTIVITE DES ASSOCIES**

L'AN DEUX MILLE QUATRE

Le 10.12.2004

A DIX SEPT HEURES TRENTE

Au siège social de la société ci-après nommée

La Société dénommée **SOCIETE DE PROMOTION ET D'INVESTISSEMENTS**, Société à responsabilité limitée au capital de 7.622,45 Euros, dont le siège est à LYON (69004), 13 cours d'Herbouville, identifiée au SIREN sous le numéro 391 590 858 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de LYON.

Se sont réunis les associés, **en assemblée générale extraordinaire**, sur convocation de la gérance faite par lettre recommandée adressée à chaque associé.

Les documents suivants ont été adressés aux associés, savoir :

- le texte des résolutions proposées.

L'assemblée est présidée par Monsieur Didier CAUDARD-BREILLE, agissant en qualité de gérant.

La feuille de présence, dûment signée par les associés, permet de constater la présence ou la représentation de tous les associés.

Le quorum est par suite atteint.

Les associés peuvent en conséquence valablement exprimer leur vote.

Lecture est donnée de l'ordre du jour inclus en ces termes dans la lettre recommandée adressée aux associés.

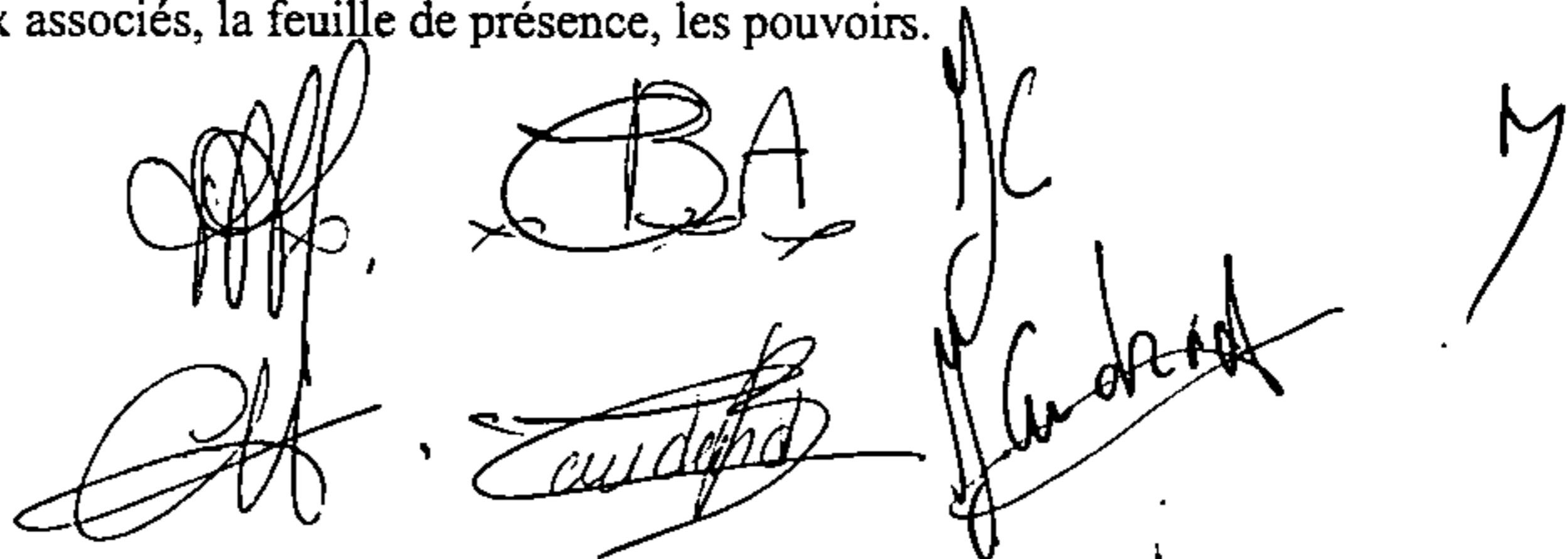
ORDRE DU JOUR

1°) Démission de Monsieur Didier CAUDARD-BREILLE de ses fonctions de gérant et nomination de Madame Marie Michelle CAUDARD née MONAT en qualité de nouveau gérant.

Durée des pouvoirs du nouveau gérant.

2°) Quitus à la gérance.

Sont à la disposition des associés, sur le bureau de l'assemblée : les statuts, la copie de la convocation, les récépissés postaux, les documents sus-énoncés adressés aux associés, la feuille de présence, les pouvoirs.



Puis, le président déclare que les mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, et qu'ils ont eu la possibilité de poser pendant ce délai, toutes questions au gérant, ce dont l'assemblée lui donne acte.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

La discussion est ensuite ouverte.

Personne ne demandant plus la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

RESOLUTIONS

PREMIERE RESOLUTION

Les associés, prenant acte de la démission à effet de ce jour, présentée par Monsieur Didier CAUDARD-BREILLE, gérant, nomment pour le remplacer dans cette fonction pour une durée indéterminée, Madame Marie Michelle MONAT, née à CHAMPAGNE AU MONT D'OR (69410), le 19 février 1952, épouse de Monsieur Didier CAUDARD.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

La résolution est adoptée

DEUXIEME RESOLUTION

Quitus à la gérance de l'exécution de son mandat pendant l'exercice 2004.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité.

La résolution est adoptée

L'assemblée générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait des présentes à l'effet d'effectuer toutes formalités nécessaires, notamment auprès du greffe du Tribunal de Commerce, et en particulier à Madame Marie Michelle MONAT, susnommée, avec faculté de substituer, à l'effet de signer toutes pièces et tous actes nécessaires à l'accomplissement de la ou des résolutions prises.

L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à **DLX HUIT HEURES**.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui après lecture, a été signé par le gérant et les associés.

The image shows four handwritten signatures in black ink. The first signature on the left is a stylized, cursive signature. The second signature is also cursive and appears to be 'M'. The third signature is more legible, showing 'Didier Caudard-Breille'. The fourth signature is a cursive signature that includes the name 'Caudard' written in a straight line across it.